

tiques modernes, composées par de vrais artistes, ne souffrent plus de ces coupures de mots ou de phrases ; c'est de l'ancien temps où l'on n'était pas particulier sur la manière de *lire en chantant* ; on se croyait alors tout permis.

Il faut conclure que nous avons un grand travail à faire et dans le choix de nos cantiques ou de nos chansons et dans la manière de les interpréter.

Une des causes, je crois, de ces nombreux défauts de nos anciens cantiques, comme de nos anciennes chansons, c'est la confusion qui s'est introduite dans la musique instrumentale et la musique vocale. On semble avoir confondu leur rôle respectif. On a pensé que ce qui peut être joué sur un instrument quelconque peut fort bien être chanté par la voix humaine. Sans doute, il doit se rencontrer des morceaux de musique instrumentale, musique grave et religieuse, qui peuvent très bien s'adapter sur des paroles latines si cette adaptation est faite par une main habile ; mais pour le français, je ne sais si la chose est possible. Il faudra toujours, je crois, modifier beaucoup la musique pour se conformer au génie de la langue. Cependant le français se prête beaucoup mieux aux doubles croches et aux triples croches que le latin. Remarquez qu'il s'agit ici de cantiques à être chantés à l'église ; il ne s'agit pas de chansons, et surtout de chansons à être exécutées au mouvement de marche, à la manière des corps de musique militaire. Je dis donc qu'il est à peu près impossible d'appliquer à des cantiques ces morceaux de musique militaire, ou de musique sautillante qui conviendront bien dans une marche militaire ou sur un théâtre, mais nullement dans une église.

L'instrument n'a pas de parole à exprimer ; l'artiste qui le touche peut y rendre ses idées, mais tout se borne là. Il n'y a donc pas d'inconvénient à y entendre exprimer des sons plus ou moins vifs ou impétueux qui ne peuvent altérer l'idée exprimée par l'artiste. Il n'en est pas de même du chant rendu par la voix humaine : dans ce chant il y a aussi des idées à exprimer, mais par des *paroles unies aux sons*. Il faut donc que ces paroles soient émises d'une manière intelligente et intelligible si le chanteur veut être compris ; autrement le but est manqué : ce n'est plus de la musique vocale mais de la musique instrumentale. C'est pour cette raison que celui qui accompa-